

*Essai sur la situation actuelle
des relations entre pasteurs et paysans
dans le Sabel ouest-africain*

QUELQUES ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE humaine réalisées ou en cours dans le Sahel ouest-africain permettent de réfléchir sur le contenu et l'évolution des relations entre les pasteurs et les paysans : deux groupes de peuples, dont on sait qu'ils sont aussi profondément différents qu'étroitement inter-pénétrés, entre le 17^e et le 13^e parallèles¹.

I. LA NATURE HISTORIQUE ET POLITIQUE DE L'ÉQUILIBRE DES FORCES

Dans ces limites géographiques, il semble que l'analyse à petite échelle de leurs relations doive être principalement menée d'un point de vue historique et politique, plutôt que naturaliste. Ceci paraît vrai à différents niveaux.

La spécialisation économique et l'antagonisme des genres de vie ont été renforcés dans le Sahel, à la faveur d'une certaine situation historique — celle qui a permis l'acquisition d'un quasi-monopole du cheptel par les pasteurs d'origine septentrionale, Maure, Touareg, Peul. Un certain nombre d'indices permettent d'évoquer avec vraisemblance une époque ancienne où les paysans actuellement sédentaires possédaient un cheptel plus important qu'aujourd'hui. Rappelons à titre d'exemple, et sans donner à ces faits une valeur absolument probante : la technique guerrière des Sonraï consistant à ébranler les rangs adversaires en lançant une horde de bœufs contre eux²; la construction, autour de la racine *naa* (bœuf), des noms de clans utilisés par les Nono — riziculteurs les plus anciens du groupe ethnique

1. Cette bande correspond aux zones sud-sahélienne et nord-soudanienne des géographes, recevant plus de 250 et moins de 750 millimètres de pluie par an. Ce texte reprend, en le précisant, un exposé fait le 22 avril 1971 à une réunion d'étude organisée par le professeur Pierre Monbeig sur le thème de « L'évolution des rapports entre éleveurs et paysans au Brésil tropical et en Afrique tropicale ». Les observations personnelles qu'il contient ont été, pour la plupart, réunies lors de différentes missions effectuées au titre du Centre d'Étude de Géographie Tropicale de Bordeaux (CNRS) sur le thème de « L'élevage et les contacts entre pasteurs et agriculteurs dans le monde tropical ».

2. Voir la description de la bataille de Tondibi dans ***, *Tedzkiret En-Nisian fi Akbar Molouk Es-Soudan*, texte arabe édité par O. Houdas, Paris, 1899.

marka, dans le delta intérieur du Niger; le rôle essentiel joué par la vache dans les religions animistes soudaniennes. Ce dernier argument est le plus solide¹.

L'appauvrissement progressif, puis la disparition du cheptel bovin des paysans paléonégritiques, a été le fait des pasteurs, dont la pression militaire et politique grandit en Afrique intérieure à la suite du déclin des États soudaniens du Moyen Âge. Les contes épiques évoquent les razzias de belles filles et de vaches grasses opérées par les cavaliers peul à travers les villages². Dans une Afrique en voie de démonétisation, le cheptel et les captifs deviennent les seules formes d'accumulation de richesse et tout tribut, qu'il s'agisse de celui des vaincus ou des protégés, se fait principalement sous ces deux formes. Ne conservent leur élevage que les groupes paysans qui ont su résister aux pasteurs, soit en charpentant leur société d'une aristocratie militaire (Mossi, Haoussa, Serère), soit en se réfugiant dans les sites les plus inaccessibles, les Kapsiki du Nord-Cameroun par exemple³. Ainsi l'actuel monopole du cheptel aux mains des pasteurs ne semble-t-il qu'un aspect de la large hégémonie politique qu'ils exercèrent pendant les deux siècles précédents au Sahel⁴. La différenciation contemporaine entre éleveurs et agriculteurs est un fait historique qu'aucune contrainte naturelle ne détermine dans les limites géographiques de notre étude.

Cet « âge d'or » est révolu au vingtième siècle colonial et à l'ère des Indépendances. Surgissent en Afrique soudano-sahélienne des structures socio-politiques qui, avec la dose de modernisme représentée par les syndicats, l'armée, certains corps de fonctionnaires spécialisés et nombreux comme celui de l'enseignement, ne sont pas sans rappeler celles des États africains de la période « pré-pastorale ». À la base, une masse paysanne stabilisée en communautés villageoises traditionnelles, encore largement égalitaires ou gérontocratiques et dont l'économie fonctionne principalement en auto-subsistance. À la tête, une bourgeoisie du commerce ou de l'administration, contrôlant l'ouverture internationale du pays et prélevant sur la production paysanne le tribut administratif. Dans ce tissu des États ouest-africains contemporains, les pasteurs occupent une position d'extrême faiblesse pour des raisons à la fois qualitatives et numériques. Qualitatives, elles tiennent à une attitude anti-moderniste vis-à-vis de l'école, de l'administration et des services techniques, à l'indifférence à l'égard des grands courants d'opinion et d'action engendrés par l'émancipation politique de l'Afrique. Quantitatives : les pasteurs représentent un corps électoral minoritaire dans le cadre des limites des États héritées de l'administration coloniale. Leur situation n'est mieux assurée qu'en Mauritanie et au Niger. Cette position marginale, plus ou moins accentuée selon les États, est

1. Ce rôle m'est rappelé fort opportunément par Paul Pélissier.

2. Voir par exemple « Récits peuls du Macina et du Kounari » recueillis par G. VIEILLARD, *Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'AOF* (14), 1926, pp. 137-156.

3. B. LEMBEZAT, *Kirdi, les populations païennes du Nord-Cameroun*, Dakar, 1950, p. 80.

4. Le rôle du cheptel comme facteur de différenciation et de domination sociales a été souligné par plusieurs auteurs, comme le rappelle J. SURET-CANALE, *Essai sur la signification sociale et historique des hégémonies peules (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, 1964 (Cahiers du Centre d'Études et de Recherche Marxistes). Ce dernier n'en pousse pas les implications jusqu'à la confiscation progressive du cheptel paysan par les nomades.

illustrée de façon dramatique par les seules guerres civiles qu'ait connues l'Afrique de l'Ouest depuis l'indépendance : la révolte des Touareg de l'Adrar des Iforas au Mali en 1962, et celle des pasteurs Toubou, qui déclencha les difficultés intérieures du Gouvernement de Fort-Lamy. Dans les deux cas, ce sont des pasteurs qui se sont opposés au Gouvernement central.

Considéré dans la courte durée, le problème relève de l'histoire : l'équilibre agro-pastoral, instable, est remis brutalement en question par certaines situations de crise. Ainsi les Touareg du Gourma malien ont-ils subi, du fait des circonstances, entre 1890 et 1920, une série d'agressions. Les principales furent l'hécatombe d'hommes dans les rangs déjà ténus des tribus guerrières, imajaren, lors de la conquête coloniale¹; la dissociation par les Français des grandes confédérations et la séparation des tribus vassales, imrad; la libération des captifs, iklan; les sécheresses qui marquèrent la période 1895-1925; les grandes épizooties de peste bovine, mémorables à travers toute l'Afrique sahélienne de 1891, 1915-1917, 1919-1920. Ces événements conjugués ont amené les pasteurs à « décrocher » de certaines positions dominantes. En même temps se produisait un desserrement de l'espace sédentaire paysan, sous la forme des premiers villages de culture créés dans la plaine par les réfugiés sonraï du Hombori.

Effets sensibles sur l'équilibre des forces pasteurs-paysans, mais aussi mutations à l'intérieur même des groupes. Il a été noté qu'au Niger, sécheresses ou épidémies frappant les troupeaux réduisaient la mobilité de certains groupes peul nomades et augmentaient leur intérêt pour les champs. Ces évolutions rapides sont fréquentes et anciennes : le colonel Monteil décrit le même fait chez les Peul du Liptako qui, à la suite de la peste bovine, ont dû se faire agriculteurs en 1891-1893².

La nature essentiellement politique et historique de l'équilibre des forces entre pasteurs et paysans engage à deux conclusions quant à la recherche sur ce thème. Nous devons tout d'abord nous résigner à des obscurités, une grande partie des éléments échappant à la connaissance, faute de documents écrits ou oraux suffisants. C'est là une difficulté essentielle de la recherche en Afrique noire, continent aussi pétri d'histoire qu'il est dépourvu d'archives. Par ailleurs, évoquer une modification des conditions naturelles à chaque déplacement du contact agro-pastoral est déraisonnable puisqu'il est de bonne méthode d'être économe dans la recherche des causes. En l'absence d'autres arguments, la modification d'une situation agro-pastorale ne témoigne en rien d'une évolution climatique de longue durée.

II. AIMANTATION ET OPPOSITION

La situation actuelle des relations entre ces deux groupes chargés de signe contraire est faite d'attraction et d'opposition alternant, d'abord, selon un rythme saisonnier. De mai à juillet les conflits sont fréquents à l'époque des

1. Quelques dizaines de tués, ce qui était beaucoup pour les quelques centaines de guerriers constituant l'ossature guerrière des tribus touareg.

2. P.-L. MONTEIL, *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad*, Paris, s.d.

semis. Le pasteur revenant à son campement d'hivernage pour ouvrir un champ constate que l'emplacement, abondamment fumé par son troupeau l'année précédente, a attiré le paysan. Tout autour, ce dernier, pour les mêmes raisons, a semé de préférence sur les pistes de bétail, autour des mares, comme s'il cherchait délibérément querelle en empiétant sur l'espace pastoral et en empêchant les cultures du pasteur. Le comble est que le champ du paysan reste ouvert alors que le pasteur a le plus souvent la tradition de la clôture. Dans cette situation, les dégâts aux champs et les rixes suivent. Récolte faite, une période plus amicale s'ouvre : les Peul l'appellent *gnàlé* et, au Macina, *d'andé*, « le temps de la richesse ». Troc stimulé par l'abondance du lait et du grain, troupeaux se nourrissant des pailles du mil et fumant le champ paysan. Ces échanges se prolongent pendant une grande partie de la saison sèche.

La distribution tout au long du Sahel des points chauds et des zones de coexistence pacifique fournit un thème de recherche passionnant mais une telle géographie est, dans l'état actuel des recherches, prématurée. On peut simplement évoquer certains facteurs qui régissent les situations. Le premier est évidemment la pression démographique, celle des hommes et la densité du cheptel. Ainsi une dure compétition pour la terre caractérise la vallée du Sénégal dans sa partie moyenne et aval ; la vallée du Niger de Diré à Say, où s'affrontent souvent sédentaires, Sonray ou Djerma, et pasteurs, Touareg ou Peul ; le Gulbi de Maradi, dont le fond de vallée a concentré, jusqu'à une époque toute récente, sédentaires et éleveurs en saison sèche¹.

Le caractère traditionnel ou, au contraire, la nouveauté fortuite de la venue des éleveurs vont agir en sens opposé sur l'attitude paysanne. Les situations d'entente assortie éventuellement de contrats tacites réunissent paysans et éleveurs habitués les uns aux autres. Ainsi les Houmbébé du Mondoro, groupe dogon demeuré dans la plaine du Sud-Gourma, reçoivent des fractions peul Dialloubé de février à mai. Chaque famille peul y retrouve un « correspondant » appelé *béro* en peul ou *niatigui* en bambara, qui fournit la corde et l'outre, signe du droit d'utiliser le puits villageois. Les Dialloubé édifient des paillotes sommaires sur le champ de leur *béro* et leurs animaux le fument abondamment en y passant les nuits, trois à quatre mois. La même situation a été observée dans le Si, région de la bordure occidentale du delta intérieur du Niger. Là des Forobafoula, c'est-à-dire des « Peul du grand champ », viennent en familles régulièrement associées aux Bambara ou aux Marka. Par contre les pasteurs isolés, inconnus, insaisissables, éveillent la suspicion des paysans et leur hostilité. C'est avec ceux-ci que les rixes sporadiques ont lieu le plus souvent. Ainsi la coexistence a été troublée dans le Gulbi de Maradi par la pénétration récente de Peul originaires du Nigeria qui n'ont pas conclu d'accord avec les Haoussa et se conduisent un peu comme en pays conquis, assurés de changer d'itinéraire l'année suivante.

Cet élément de tradition pris en considération, le paysan accueille l'éleveur selon le besoin inégal qu'il a de ses services, en premier lieu du fumier, des produits laitiers et de la garde de ses propres animaux. De ce

1. Voir sur cette région : G. MAINET et G. NICOLAS, *La vallée du Gulbi de Maradi : enquête socio-économique*, Niamey, IFAN-CNRS, Document des Études Nigériennes, 16.

point de vue une situation zonale très marquée existe dans le Séno-Gondo de Bandiagara. Au nord du 14^e parallèle, les Dogon qui colonisent la plaine depuis trois quarts de siècle ont des rapports bénéfiques avec les Peul mobiles de la région. Les sols dunaires cultivés exigent le maximum de fumure et l'acquisition du beurre de vache est nécessaire. Par contre, plus au sud, les paysans du Séno méridional ont éliminé les Peul ou, du moins, rendu impossible le séjour de leurs troupeaux. Cultivant des sols plus lourds, leur restituant un minimum de fertilité par le couvert dense d'*Acacia albida*, ils ont moins besoin d'une fumure animale en même temps qu'ils dédaignent le beurre peul car le karité leur procure la graisse de cuisine¹.

Mais les services rendus par les pasteurs ne doivent pas être limités aux produits ou aux sous-produits du cheptel. Le pasteur est quelquefois aux yeux du paysan plus le transporteur que l'éleveur. C'est particulièrement vrai pour le fuseau du nomadisme maure dont les caravanes de bœufs-porteurs jouent un rôle commercial traditionnel très apprécié. Ceux qui passent le Moyen-Niger entre Ségou et Mopti apportent sur les marchés du Sarro bambara le sel saharien, le thé mauritanien, le paddy acheté sur les marchés du Macina et se chargent de mil pour le retour. A une échelle plus modeste, il n'est pas de village sédentaire d'entre-Sénégal-Niger qui n'ait en saison sèche un campement peul, maure ou iklan à proximité, dont les occupants rendent de multiples services : transport de la récolte de l'aire à battre aux greniers et du fumier domestique vers les champs, pilage du mil ou construction de cases, fabrication d'objets d'artisanat : vannerie, cuir. Dans les régions où les paysans ont une tradition de vie de relation active, en pays haoussa par exemple, c'est le secteur sédentaire qui fournit aux nomades un certain nombre de services commerciaux : achat des animaux pour revendre la viande aux mêmes éleveurs, ou d'objets d'artisanat traditionnel, fabrication de cotonnades². Les échanges de service vont, dans une région de cohabitation traditionnelle et de culture métisse comme le Macina, jusqu'à une véritable association économique. Les Peul étendent aux Rimaïbé, leurs anciens captifs actuellement émancipés, la pratique habituelle entre eux du prêt de vaches laitières. En échange de quoi, les Rimaïbé leur fournissent chaque année une charge de riz.

Notons que ces divers exemples d'échanges de services se situent dans un contexte d'économie traditionnelle. Dans cette perspective, le passage à une agriculture commerciale est généralement défavorable au maintien des pasteurs. La disparition des jachères avec l'extension des cultures éloigne le cheptel, quelquefois même celui des paysans au détriment de la fertilité de leurs champs³. Par ailleurs, la monétisation de l'économie tend à faire disparaître le troc à l'échelle régionale. Cette évolution serait à l'origine d'un contraste souligné au Niger entre le nord et le sud de la vallée

1. J. GALLAIS, *Vieux-Pays dogon et Nouveau-Pays dogon : essai sur un mouvement migratoire spontané*, en préparation.

2. MAINET et NICOLAS, *op. cit.*

3. P. PÉLISSIER, *Les effets de l'opération arachide-mil dans les régions de Thiès, Diourbel et Kaolack — République du Sénégal*, rapport de synthèse, ronéo, s.d., p. 21 et A. LERICOLLAIS, « La détérioration d'un terroir : Sob en pays Sérère (Sénégal) », *Études rurales* (37-38-39), janv.-sept. 1970, pp. 113-128.

du Dallol-Maori¹. Là, les Peul sont en passe de sédentarisation, ouvrent facilement des champs, éloignent leurs animaux en saison des cultures, mais à leur retour reprennent un troc avantageux de lait contre le grain. Dans le Sud plus arachidier, les éleveurs sont dans une situation plus difficile : leurs animaux doivent s'éloigner plus longuement; les Haoussa constituant leurs propres troupeaux dont ils assurent eux-mêmes la garde, la hausse du prix du mil rend difficile l'achat supplémentaire du lait.

Enfin, les relations entre pasteurs et paysans sont largement facilitées si les structures agraires régionales, et plus spécialement l'organisation des terroirs, sont adaptées à la coexistence du champ et d'un cheptel régional. La vertu conciliante du bocage sérère pré-arachidier a été parfaitement démontrée². Bien qu'une description d'ensemble de l'erg de Niafouké fasse défaut, les structures agro-pastorales décrites sur la bordure méridionale et orientale expliquent que, bien que fortement peuplée de paysans, cette région puisse à la fois entretenir un cheptel régional important et de nombreux troupeaux nomades³. La délimitation et le respect des pistes de transhumance, les *buriti* si remarquables en pays peul, la clôture des espaces cultivés, les disciplines chronologiques sont autant d'éléments qui rendent un espace agricole apte à accueillir des pasteurs.

III. LE REFLUX PASTORAL

Les différents facteurs qui viennent d'être rappelés, et dont la combinaison définit le style des relations entre pasteurs et paysans, s'exercent actuellement dans le même sens que les circonstances politiques; en fait, ils ne sont eux-mêmes que diverses expressions de cette situation politique. Les uns et les autres affaiblissent, contestent, voire réduisent l'espace pastoral.

La pression démographique paysanne est alimentée par un croît naturel généralement plus élevé que celui des pasteurs. Dans le domaine de la fécondité et pour le peuple peul, nous avons réuni des indications concourantes et esquissé l'explication d'une fécondité généralement plus faible que celle des peuples voisins⁴. Ce qui en a été dit peut être élargi, pour des raisons socio-économiques, à l'ensemble des pasteurs de l'Afrique de l'Ouest, si on se réfère aux quelques études démographiques utilisables. Ainsi, dans la vallée du Sénégal, le taux de fécondité générale — rapport du nombre total de naissances à l'effectif des femmes en âge de procréer (14-50 ans) — est de 194 ‰ chez les sédentaires, de 172 pour les Peul et de 132 pour les Maures⁵. Au Niger, de 232 pour l'ensemble de la zone séden-

1. R. ROCHETTE, *Projet de mise en valeur du Dallol-Maouri*, Rome, 1968 (FAO, Programme des Nations Unies pour le Développement).
2. P. PÉLISSIER, *Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint-Yrieix, 1966, p. 234 sq.
3. J. GALLAIS, *Le delta intérieur du Niger : étude de géographie régionale*, Dakar, 1967, et Y. VINCENT, « Pasteurs, paysans et pêcheurs du Guimballa (partie centrale de l'erg du Bara) », in : *Nomades et Paysans d'Afrique noire occidentale*, publiés par les soins de X. DE PLANHOL, Nancy, 1963, pp. 35-157.
4. J. GALLAIS, « Quelques particularités démographiques de l'Afrique noire », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* 42 (6), mars 1964, pp. 325-349.
5. *La moyenne vallée du Sénégal*, Paris, 1962, p. 39 sq.

taire¹, contre 209 pour l'ensemble nomade, indice intégrant de fortes différences entre les sous-groupes ethniques, les plus nomades étant les moins féconds : 229 pour les Iklan sédentaires, 159 pour les Iklan nomades, 197 pour les Touareg vrais, 126 pour les Peul Bororo². Bien que les taux de mortalité ne désavantagent pas systématiquement les nomades, ceux-ci n'ont en définitive qu'un taux d'accroissement annuel inférieur à celui des sédentaires : dans la vallée du Sénégal, 11 ‰ chez les Maures, contre 24 ‰. Au Niger, 11 ‰ chez les Bororo, 12 ‰ chez les Touareg vrais, 23 ‰ chez les Iklan nomades, contre 35 ‰ chez les Iklan sédentaires et 25 ‰ pour l'ensemble des populations de la zone sédentaire. Les taux nets de reproduction s'inscrivent, dans la vallée du Sénégal, à 1,26 chez les Maures contre 1,78 chez les sédentaires et, au Niger, à 1,5 en zone nomade (indice relevé par les Iklan sédentaires qui y sont intégrés), contre 1,65 en zone nomade.

Régionalement, le desserrement de certaines situations obsidoniales contribue à réduire l'espace pastoral. Depuis 1900, 80 000 Dogon environ colonisent les plaines qui cernent le plateau de Bandiagara et, tout particulièrement, le Séno-Gondo dont les Peul s'étaient rendus maîtres aux xviii^e et xix^e siècles.

Au moteur démographique de cette pression sur l'espace pastoral s'ajoute celui de l'extension des cultures commerciales, celle de l'arachide au Ferlo méridional et central et au Niger central, celle du coton dans la plaine du Diamaré au Nord-Cameroun — tous ces faits sont bien décrits et connus. Mais cette poussée pionnière et spontanée des paysans est renforcée localement par les entreprises officielles de colonisation agricole dont la portée anti-pastorale n'est souvent pas assez clairement ressentie par leurs promoteurs : dans la zone soudano-sahélienne elles tendent à l'aménagement des plaines inondables qui, dans le contexte rural africain, sont précisément les meilleures parties des territoires des éleveurs. Dans le delta du Sénégal, la « colonisation des 30 000 hectares » contraint les Peul soit à une mutation de leur genre de vie et de leur économie vers la riziculture, avec abandon de leur cheptel, soit à une migration vers le nord ou le Diéri desséchée de la rive gauche. L'Office du Niger a eu un bilan moins négatif pour les éleveurs, la remise en eau des défluent anciens, la limitation respectueuse des burti traditionnels, les possibilités de commercialisation accrues ont compensé l'empiètement des casiers sur une zone pastorale. Plus graves sont les problèmes locaux soulevés dans le Delta vif du Niger par la mise en casiers rizicoles de *bourgon*³ pastoraux d'importance fondamentale pour les éleveurs du Macina. L'aménagement progressif des cuvettes riveraines du Niger, de part et d'autre de Niamey, n'est pas sans poser des problèmes nouveaux d'abreuvement aux troupeaux qui s'y concentraient traditionnellement.

En réalité, par ces différents biais, la pression paysanne s'exerce de deux façons inégalement sensibles aux pasteurs. Ceux-ci parviennent à s'adapter

1. *Étude démographique du Niger*, 2^e fascicule, *Données individuelles*, Paris, 1960, p. 43 sq.

2. *Étude démographique et économique en milieu nomade : démographie, budgets et consommation*, Paris, 1966, p. 93 sq.

3. Savane inondée de haute valeur pastorale.

la dilatation des surfaces cultivées en saison des pluies : éloignement vers des pâturages encore très vastes utilisables en cette saison, séparation des membres de la famille entre la zone de culture et la zone pastorale. La seconde forme de la pression paysanne est plus dramatique pour les pasteurs et génératrice des conflits les plus aigus : quand l'occupation agricole se prolonge en saison sèche, elle remet en cause l'alternance saisonnière traditionnelle de la culture et du cheptel. C'est le cas dans toutes les régions de l'Afrique soudanienne, où la Compagnie Française pour le Développement des Textiles (CFDT) répand avec succès des variétés de coton dont la cueillette s'échelonne d'octobre à décembre. Pour cette raison, dans l'Ader Doutchi, les difficultés augmentent lors du passage des pasteurs remontant du Nigeria. C'est le problème de toutes les cultures désaisonnées de vallées : riziculture du delta intérieur du Niger ou du Bas-Sénégal dont les récoltes ont lieu de novembre à janvier, cultures de décrue ou arrosées du Fouta-Toro, de la boucle du Niger, du Dallol du Maradi, toutes entravant l'accès aux points d'abreuvement jusqu'en mars.

Traditionnelles, ces cultures s'inscrivent en général dans des terroirs adaptés, nous avons signalé les qualités de ceux de l'erg de Niafouké. Par contre, dans les aménagements modernes, si l'on tient compte éventuellement du cheptel paysan, on ne respecte qu'exceptionnellement les besoins du cheptel nomade. S'il est évident que le développement agricole de l'Afrique intérieure passe largement par la vulgarisation d'une agriculture à petite hydraulique, il n'est pas moins certain que le profit économique en serait annulé si elle signifiait l'élimination du pasteur. De ce point de vue les propos de G. Mainet et de G. Nicolas dans l'étude pour l'aménagement du Goulbi de Maradi peuvent être repris à un niveau très général : « Mais il serait essentiel à notre avis, de prévoir une quelconque collaboration, voire une participation intéressée des éleveurs traditionnels, qui font partie du paysage, en saison sèche, au même titre que les sédentaires, pourrait-on dire, et que la prospérité encore plus grande de la vallée attirerait encore davantage. »¹

Quelle que soit la forme prise par la pression paysanne, l'état de non-défense des éleveurs qui lui sont soumis frappe la plupart des observateurs. Dans l'Oudalan voltaïque, d'après H. Barral, « ils subissent cette situation avec une passivité remarquable comme ils subiraient une calamité naturelle »². Au Ferlo sénégalais, P. Grenier s'exprime en ces termes : « Le territoire peul, c'est, à la vérité, ce que les cultivateurs ne leur ont pas encore pris. Les Peul sont dispersés dans la brousse sans unité : ils sont dans l'incapacité aussi de résister aux sédentaires. »³ Autour des puits et forages du Diolof et du Ferlo méridional et central, toutes les tentatives pour une coexistence organisée des arachidières et des éleveurs aboutit à l'expulsion de ces derniers. Le début de prise de conscience collective de leurs intérêts, signalé par P. Grenier en 1960, la création d'une « Union des Peul », n'ont

1. *Op. cit.*, p. 298 bis.

2. « Les populations d'éleveurs et les problèmes pastoraux dans le Nord-Est de la Haute-Volta (cercle de Dori — subdivision de l'Oudalan), 1963-1964 », *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines* 4 (1), 1967, pp. 3-30.

3. P. GRENIER, *Les Peul du Ferlo*, Mémoire pour le D.E.S., Université de Bordeaux, 1958, dactylogr., p. 263, et son résumé dans les *Cahiers d'Outre-Mer* 13 (49), janv.-mars 1960, pp. 28-58.

pas empêché leur éviction ultérieure des forages du Ferlo central, à Lindé par exemple. Les Peul et leurs troupeaux ne se maintiennent que là où ils ont une situation politique localement forte, ainsi dans la chefferie du Barkedji, au Ferlo septentrional. Non moins remarquable est la « perméabilité » peul dans le Séno-Gondo en face de l'immigration dogon signalée plus haut. La résistance des éleveurs s'est bornée entre 1920 et 1950 à des rixes locales. Actuellement les Peul du Centre et du Sud de cette plaine sont enclavés par les terroirs dogon, contraints à se séparer de leurs animaux neuf mois sur douze et, de ce fait, en évolution rapide vers une économie agricole. Cette faiblesse frappe d'autant que les paysanneries bwa et bambara de la bordure occidentale du plateau de Bandiagara résistent avec efficacité à la même immigration. Là, les colons dogon ne sont que des hôtes tolérés dont la situation précaire se traduit par une extrême mobilité¹.

La raison immédiate de cette perméabilité des territoires pastoraux est leur vacuité apparente par opposition aux terroirs paysans dont les recherches récentes ont bien montré la construction vigoureuse. Ce vide sert de prétexte aux empiètements paysans et de justification à la création de ranchs jusqu'à ce qu'une étude plus poussée oblige à constater que l'espace considéré est strictement vital pour quelques centaines ou quelques milliers d'éleveurs. Les enquêtes récentes d'H. Barral, préalables à la mise en place du ranch du Nord-Ouest de l'Oudalan, ont révélé une telle situation et la nécessité de modifier le projet initial². Mais la cause essentielle de l'inertie contemporaine des pasteurs se situe au niveau politique et il est significatif qu'au Niger, à un équilibre politique qui leur est plus favorable qu'ailleurs, correspondent des tentatives d'arbitrage des pouvoirs publics.

Si la pression agricole exercée par les paysans signifie généralement réduction de l'espace pastoral, il est équitable de signaler deux tendances compensatrices. La première est celle de la « sahélistation » de certains groupes pastoraux qui gagnent au nord l'espace qui leur est prélevé au sud. Ce glissement s'accompagnant de renomatisation a été signalé dans plusieurs régions : dans l'Est-Mauritanien par M.-F. Bonnet-Dupeyron et C. Cabrol³; dans l'Ader Doutchi, P. Bonte affirme l'importance du départ lent mais général des Peul vers l'Azawak plus septentrional⁴. Je l'ai observé chez les Peul djelgobé originaires du village de Sô situé à 10 kilomètres au nord de Djibo (14° 10' N) qui, en 1950, ont migré dans le Gourma malien pour y trouver les savanes herbeuses où « les vaches vèlent chaque année ». Leur établissement actuel est Bangui-Malam (15° 25' N).

La seconde tendance est à la pénétration diffuse d'éleveurs vers le Sud. Plusieurs exemples contemporains ont été signalés, où le mouvement atteint une basse latitude : au Sierra Leone (9° N) à partir du Fouta-Djalou, au

1. GALLAIS, *Vieux-Pays dogon...*, *op. cit.*

2. H. BARRAL, *Étude socio-géographique pour un Programme d'Aménagement pastoral dans le Nord-Ouest de l'Oudalan*, République de Haute-Volta, Direction de l'Élevage et des Industries Animales, ORSTOM (Centre de Ouagadougou), s.d., p. 92.

3. M.-F. BONNET-DUPEYRON, « Note sur l'infiltration peule en Mauritanie à l'ouest de l'Assaba », in : *Deuxième Congrès International des Africainistes de l'Ouest*, Bissau, 1947; C. CABROL, « Populations peules et sarakholé de la subdivision de Mbout (Mauritanie) », *Notes africaines*, 1954, pp. 2-4.

4. P. BONTE, *L'élevage et le commerce du bétail dans l'Ader Doutchi-Majya*, Niamey/Paris, Études Nigériennes, 23, p. 99 sq.

Cameroun en pays bamenda (6° N) depuis l'Adamaoua, en République Centrafricaine dans la région de Bambari (5° N) pour des Bororo ayant migré de 1924 à 1937 depuis le Nord-Cameroun. A une latitude plus élevée la pénétration d'éleveurs en pays mossi est un phénomène à la fois ancien et contemporain. Nous avons visité les Peul du canton de Barkoundouba (cercle de Ziniaré, 12° 40' N). Appartenant à des clans divers (Fittobé, Baabé, Boli, Dialloubé), ils sont arrivés en petits groupes séparés au XIX^e siècle, soit du Yatenga, soit de Boni dans le Gourma malien. Autorisés par le Moro-Naba de Ouagadougou à s'installer, ils ont cependant des conflits fonciers fréquents avec les chefs de terre mossi : en 1968, une rixe et un mort. Leur situation économique semble relativement prospère. Peul et Rimaïbé ont des champs bien fumés autour d'un habitat dispersé entre les villages mossi. Leur élevage transhumant concerne un cheptel estimé à 45 000 têtes pour une population dénombrée de 6 900 personnes (1968). Mais à part quelques vaches laitières la totalité du troupeau s'éloigne d'août à avril, pour pénétrer profondément en zone soudanienne jusqu'aux environs de Léo, Po, Zabéré (11°). Les Peul de Barkoundouba voient passer depuis quelques années des Peul transhumants originaires de Todiam dans le Yatenga et qui, désormais, fréquentent la vallée de la Volta. Le groupe peul le plus méridional du pays mossi est celui de Kourgou (cercle de Zorgo, 12° 20' N) dont la diversité, l'origine et l'organisation économique sont semblables aux précédents. En 1969, des Djelgobé sont dits être apparus pour la première fois l'année précédente, allant en transhumance vers le sud. Ce dernier glissement, rapproché de celui opéré par d'autres Djelgobé vers le nord dans le Gourma malien, montre que des tendances contraires peuvent opérer sur un même groupe.

Ces flux vers le sud s'inscrivent en un contrepoint non négligeable du reflux des éleveurs vers le nord, mais ils s'accompagnent d'une soudanisation des genres de vie. Le bilan d'ensemble demeure bien un certain rétrécissement de l'espace pastoral.

IV. SÉDENTARISATION DES NOMADES OU CRISE DU VILLAGE SAHÉLIEN

La réduction de l'espace pastoral dans la zone sud-sahélienne, sous la pression paysanne, contraint à évoquer le problème de la sédentarisation des nomades. Ce thème est sous-jacent à toute expression et, sauf exception, à toute action administrative à leur sujet. Historiens et géographes rejoignent les administrateurs pour considérer la sédentarisation comme évidente depuis un demi-siècle, irréversible et chargée de progrès. En nous limitant à la synthèse remarquable de L. Febvre, *La Terre et l'évolution humaine*, nous lisons successivement : « Aujourd'hui c'est un fait — sinon l'indice d'un progrès : le nomadisme recule. » Et plus loin, en soulignant le caractère historique, et non déterminé par les conditions naturelles, du nomadisme des steppes, ainsi que l'attraction de la sédentarité, l'auteur ajoute : « Le nomadisme n'est, ne peut être une condition éternelle, une sorte de malédiction divine pesant sans espérance sur des éprouvés. »¹

1. L. FEBVRE, *La Terre et l'évolution humaine : introduction géographique à l'histoire*, Paris, 1922, rééd. 1970, p. 303 et 308.

Nous ne discuterons pas ici le progrès éventuel contenu dans cette évolution. Disons simplement qu'il n'apparaît pas évident dans tous les cas et qu'il n'est certainement pas ressenti par les plus authentiquement nomades des intéressés, ceux qui devraient être les plus accablés de « malédiction divine ». En limitant notre observation à la zone sud-sahélienne, la sédentarité (un seul lieu d'habitat annuel pour l'ensemble du groupe mis à part les bergers) demeure exceptionnelle chez les éleveurs. Les cas les plus nombreux sont signalés chez les Touareg de l'Est, par exemple dans l'Ader Douchi et dans la Magya. P. Bonte écrit que, chez les Lissawan, « la sédentarisation est totale, ils ont abandonné l'habitat et le mode de vie des nomades ». Chez les Kel-Gress voisins, « le groupe se sédentarise et l'économie rurale devient prédominante », mais le texte précise que la vie nomade se poursuit pendant cinq ou six mois, en particulier lors du grand déplacement pastoral et commercial de la cure salée¹. A notre connaissance, il n'est pas d'exemple de sédentarisation dans les tribus touareg de l'Ouest, celles de la boucle du Niger, mis à part quelques fractions maraboutiques et d'Iklan.

Même à l'est, il est permis de se demander si ces catégories sociales marginales ne fournissent pas le gros des effectifs en voie de sédentarisation et si la lecture des rapports administratifs ou les renseignements oraux ne font pas illusion. Un rapport de 1921 du cercle de Niamey affirme, par exemple, que les Touareg du Dallol-Dosso sont sédentarisés au sud de Filingué, mais on constate qu'un des cantons sédentaires ainsi formés, le Tagazza, réunit des fractions maraboutiques².

Chez les Peul, l'évolution contemporaine dans ce sens ne se compare pas à celle qui a détaché, au XIX^e siècle, les trois quarts de ce peuple de l'économie et du genre de vie des pasteurs. On se souvient que des difficultés de conjoncture, crise du cheptel en particulier, ont déterminé des évolutions momentanées, largement compensées actuellement par la tendance opposée : par exemple chez les Peul de l'Ader, la renomadisation l'emporte³.

S'il est exagéré de parler, à l'échelle du Sahel, d'une tendance à la sédentarisation, on constate un alourdissement général de la mobilité des pasteurs sous diverses influences : prise d'intérêts agricoles, garde accrue des troupeaux dans le cadre familial, abandon fréquent de la cure salée au loin, très gênante au moment des pleins travaux agricoles, et son remplacement par la fréquentation de puits salés régionaux ou par l'usage de la pierre à sel.

Cependant il est remarquable de constater, sur le même axe d'évolution mais en direction contraire, que les paysans sédentaires se mobilisent en se dispersant. Un fait essentiel de civilisation émerge : la crise du village sahélien, son éclatement fréquent quand les ressources en eau le permettent.

Il y a des raisons de penser que la concentration de l'habitat sédentaire, à l'égal des autres traits majeurs de géographie humaine de la zone soudano-sahélienne, a résulté de la pression nomade ou peul au cours des deux derniers siècles, pression dont la recherche africainiste n'a pas encore complètement éclairci les conséquences de tous ordres. L'insécurité qui a engendré

1. BONTE, *op. cit.*, p. 45 et 46.

2. SADOUK, *Monographie du Cercle de Niamey*, 1921, dactylogr. Archives du CNRS, Niamey.

3. BONTE, *op. cit.*, p. 48.

les gros villages ayant cessé depuis quatre à cinq décennies, les conséquences de la concentration ont été ressenties de façon fâcheuse par les villageois : contrôle administratif efficace pour le fisc et les corvées, relations sociales plus acerbes à l'intérieur de la communauté villageoise ou familiale, fatigue des terres situées au cœur du finage villageois. Le développement des cultures commerciales accélère, à l'échelle régionale, la recherche des terres neuves éloignées. Au gros village-bastion, cadre de la vie sociale et économique traditionnelle, s'oppose la brousse, refuge et domaine ouvert aux hardiesses individuelles.

Ce phénomène d'éclatement a été étudié en détail dans le canton de Tibiri de la région de Maradi au Niger, où il a commencé très tôt vers 1910-1930¹. Il est signalé partout sur la rive Gourma de la République du Niger : un rapport administratif du cercle de Téra daté de 1933 dit qu'il brasse à la fois les Iklan et les sédentaires Djerma. Il multiplie les campements de culture de plaine dans le Gourma de Hombori. Dans le Djelgodji, c'est vers 1930 que les Rimaibé, captifs de Peul, ont pris l'habitude de quitter leur gros village de terre, d'abord saisonnièrement, ensuite définitivement pour un habitat de paillotes installé sur leurs propres champs et se déplaçant annuellement². Les conséquences économiques, sociales et culturelles du déclin de la civilisation villageoise au Sahel sont immenses. Pour notre propos, soulignons seulement qu'elles engendrent une mobilité, au moins saisonnière, de beaucoup de sédentaires sahéliens. Les paillotes éparses dans les champs de brousse, et dont seuls quelques détails de construction signalent à l'observateur averti qu'elles appartiennent au paysan ou au nomade, traduisent dans le paysage l'évolution concourante d'un « nomadisme » s'alourdissant et d'une « sédentarité » devenue mobile, cette « sédentarité précaire » qui, selon L. Febvre, caractérise la culture à la houe³.

Ce ne sont pas les seuls éléments d'un rapprochement des genres de vie. A des degrés différents, une majorité de Sahéliens conçoit les rapports entre agriculture et élevage d'une identique façon : l'activité agricole ou de cueillette fournit la base alimentaire, et le surplus de la production est investi en cheptel. La motivation agricole ou de cueillette de la mobilité des pasteurs autour de la mare de Bangao a été clairement soulignée par H. Barral dans la monographie qu'il a consacrée à ce point d'eau du Nord voltaïque⁴. Partout le champ du pasteur, fortement enclos, fournit le contrepoint du territoire pastoral. De l'autre côté, il a été souligné, dès les débuts de l'époque coloniale, que, dans le nouveau règne de sécurité, les paysans constituaient, reconstituaient selon moi, leur propre cheptel. Les profits tirés de la migration lointaine pour les Sonray, ceux de l'arachide ou du coton chez les Haoussa du Niger ou les Minianka du Mali, facilitent actuellement la constitution de troupeaux paysans importants : dans l'Ader

1. G. SPITTLER, *Migrations rurales et développement économique : exemple du canton de Tibiri (département de Maradi)*, 1970, ronéo.
2. Divers exemples au Mali sont signalés dans G. BRASSEUR, *Les établissements humains au Mali*, Dakar, 1968, p. 487 sq.
3. FEBVRE, *op. cit.*, p. 309.
4. H. BARRAL, « Utilisation de l'espace et peuplement autour de la mare de Bangao (Haute-Volta) », *Études rurales* (37-38-39), janv.-sept. 1970, pp. 65-84.

Doutchi, les sédentaires — 80 % de la population — ont déjà 40 % du cheptel bovin et 65 % du petit cheptel régional¹.

C'est en termes d'avenir que ces observations doivent se comprendre. En se tournant vers le futur, il est possible de saisir l'apparition d'un genre de vie sahélien fondé sur une économie agro-pastorale, et des déplacements entre deux ou trois lieux précis, saisonnièrement fréquentés et à faible distance les uns des autres. Ces équilibres sont bien réalisés chez certains groupes qui bénéficient du double héritage culturel : Rimaïbé captifs des Peul, et surtout chez les Iklan captifs de Touareg. Au fur et à mesure de leur émancipation, ceux-ci pénètrent dans la zone sud-sahélienne en groupes autonomes. Dotés d'un important cheptel, ils ouvrent des champs et la description qu'a donnée G. Nicolas d'un de leurs territoires montre l'ordonnance quasi idéale établie entre les deux bases de leur économie². Leur expansion démographique, leur représentativité sahélienne justifieraient leur étude d'ensemble sur toute la frontière méridionale de l'espace touareg.

Les rapports du paysan et du pasteur sont encore dominés par un héritage historique conflictuel ou, pour le moins, par l'opposition des genres de vie. En conséquence, l'approche frontalière des équilibres humains, avec la prise en considération des échanges de complémentarité, est parfaitement justifiée. Cependant les études de géographie sahélienne auraient davantage à équilibrer cet éclairage des faits par l'observation de ce qui, éventuellement, tend à rapprocher deux civilisations par un processus de lente homogénéisation. On ne peut que reprendre, en géographie humaine, la question posée par T. Monod se demandant, en ce qui concerne le milieu physique du Sahel, « dans quelle mesure il s'agit d'une région « naturelle » hiérarchiquement comparable à celles qui la limitent »³.

Entre le Désert des nomades et le Soudan des paysanneries villageoises, une humanité sahélienne tend à exploiter et à organiser l'espace difficile, mais non sans ressources, dont elle dispose, selon des modalités originales, combinant le double héritage.

1. BONTE, *op. cit.*, p. 49.

2. G. NICOLAS, « Un village bouzou du Niger : étude d'un terroir », *Cahiers d'Outre-Mer* 15 (58), avr.-juin 1962, pp. 138-165.

3. Préface à C. TOUPRET, *Étude du milieu physique du massif de l'Assaba (Mauritanie)*, Dakar, 1966.